

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE-LABELLE
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-LAUS**

Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre 2020 à laquelle sont présents les conseillers, Étienne St-Louis, Sylvie St-Louis, François Monière et Julie Sylvestre sous la présidence de Monsieur le maire, Stéphane Roy. La directrice générale, Christine Gonthier-Gignac, la directrice générale adjointe, Gisèle Lauzon et une citoyenne sont également présentes.

M. le maire, souhaite la bienvenue à cette séance ordinaire du 3 novembre 2020 débutant à 20 h.

311-11-2020 **RÉVISION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par François Monière
et résolu à l'unanimité que

l'ordre du jour soit accepté en ajoutant à :

14.3 Plan d'architecture

De plus, que l'ordre du jour demeure ouvert.

ADOPTÉE.

312-11-2020 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

Proposé par Julie Sylvestre
appuyé par Étienne St-Louis
et résolu à l'unanimité que le

procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2020, soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.

313-11-2020 **ADOPTION DES COMPTES**

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par François Monière
et résolu à l'unanimité que la

directrice générale soit autorisée à payer les comptes tels qu'ils apparaissent sur les listes suivantes, portant le numéro de folio 100769-11-2020 ainsi que le numéro de la présente résolution, à savoir :

- liste des comptes fournisseurs pour un total de comptes à payer de 20 637,30 \$
- liste des dépenses incontournables pour un montant de 22 659,24\$;
- liste des salaires du 1^{er} au 26 septembre 2020 au montant de 73 644,45;

ADOPTÉE.

INFORMATION ET CORRESPONDANCE

M. le maire, donne l'information sur le sujet suivant :

- Lettre de Mme Ginette Martin – remerciements au conseil pour la tenue des séances du conseil à la salle communautaire;

- Lettre de la MRC d'Antoine-Labelle – Premier maillage réussi dans la MRC d'Antoine-Labelle avec le service ARTERRE;
- Programme d'Aide à la Voirie Locale (PAVL) volet Redressement des Infrastructures Routières Locales (RIRL) - Subvention de 264 735 \$ pour le chemin Ruisseau-Serpent;
- Programme d'Aide à la Voirie Locale (PAVL) volet Entretien des Routes Locales (ERL) - Subvention de 245 426 \$;
- Campagne de vaccination 2020 – 12 et 13 novembre de 8 h 30 à 16 h 30 au centre des loisirs, sur rendez-vous;
- Centraide – Remerciements pour le soutien financier dans le cadre de la campagne de financement 2020;
- Maison Lyse-Beauchamp – Remerciement pour le soutien financier.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Liste des dépenses selon la délégation de pouvoirs, en vertu du règlement n° 04-05-2016 portant les numéros de confirmation de 29311-0L8TU à 30314-003WN et les chèques n° 9002 à 9023 pour un montant total de 12 278,74 \$.
- La secrétaire-trésorière et directrice générale, dépose le formulaire de déclaration des intérêts pécuniaires dûment complétée, conformément à l'article 358 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Il s'agit des formulaires provenant des élus suivants :

- Stéphane Roy, maire
- Étienne St-Louis, conseiller # 1
- Gilles Schryer, conseiller # 2
- Sylvie St-Louis, conseillère # 4
- François Monière, conseiller # 5
- Julie Sylvestre, conseillère # 6

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

314-11-2020

MRCAL – ADHÉSION AU MANDAT FORFAITAIRE DE MARKETING TERRITORIAL

Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par François Monière
et résolu à l'unanimité
d'adhérer au mandat forfaitaire de marketing territorial de la MRC d'Antoine-Labelle au montant de 3 000 \$

ADOPTÉE.

315-11-2020

MRCAL – CONFIRMATION PROGRAMMATION 2021 SERVICE D'INGÉNIERIE

ATTENDU que la municipalité de Notre-Dame-du-Laus est partenaire de l'entente relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique par la MRC d'Antoine-Labelle;

ATTENDU l'adoption du guide de gestion des priorités du service d'ingénierie régional de la MRC d'Antoine-Labelle par le conseil de la MRC le 28 août 2018 (MRC-CC-12993-08-18);

ATTENDU que le guide de gestion des priorités du service d'ingénierie prévoit la transmission des demandes de services par municipalité au plus tard le 31 août pour planification de l'année à venir;

ATTENDU la transmission par la municipalité de Notre-Dame-du-Laus de sa demande de service d'ingénierie pour l'année 2021;

ATTENDU la programmation préliminaire préparée par le service d'ingénierie de la MRC d'Antoine-Labelle basée sur les demandes de service complétées par les municipalités et Ville signataires de l'entente relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique par la MRC d'Antoine-Labelle;

ATTENDU que ladite programmation préliminaire prévoit 285 heures pour la municipalité de Notre-Dame-du-Laus;

ATTENDU que le service d'ingénierie de la MRC d'Antoine-Labelle déposera la programmation finale au conseil de la MRC de novembre tel que défini à l'article 6 de l'entente relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique par la MRC d'Antoine-Labelle;

Il est proposé par Étienne St-Louis, appuyé par Julie Sylvestre et résolu à l'unanimité que la municipalité de Notre-Dame-du-Laus réserve le nombre d'heures apparaissant à la programmation préliminaire 2021 dûment préparée par le service d'ingénierie régional au service d'ingénierie régional de la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE.

316-11-2020

CPPB – CONTRIBUTION ANNUELLE, 2^E VERSEMENT

Proposé par François Monière
appuyé par Sylvie St-Louis

et résolu à l'unanimité que le deuxième versement au montant de 30 000 \$ soit versé à la Corporation du Parc du Poisson-Blanc.

ADOPTÉE.

317-11-2020

ZONE EMPLOI – DEMANDE DE SOUTIEN PLACE AUX JEUNES EN RÉGION

Proposé par Julie Sylvestre
appuyé par Étienne St-Louis

et résolu à l'unanimité qu'un montant de 500 \$ soit versé à Zone Emploi d'Antoine-Labelle à titre d'appui financier afin d'assurer la pérennité du programme Place aux jeunes d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE.

318-11-2020

AUTORISATION AUX PROCUREURS DE LA COUR MUNICIPALE DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE À SIGNER ET AUTORISER LES CONSTATS D'INFRACTION EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LES SYSTÈMES D'ALARME ÉMIS POUR ET AU NOM DE NOTRE MUNICIPALITÉ

ATTENDU QUE le conseil de la MRC d'Antoine-Labelle, par sa résolution MRC-CC-13844-09-20, a mandaté la firme Dunton Rainville, avocats, pour agir à titre de procureurs de la MRC devant la Cour municipale pour une période se terminant le 31 décembre 2021 ;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser Me Pierre-Alexandre Brière, Me Marie-Claire Côté et Me David Couturier de la firme Dunton Rainville, à signer et autoriser les constats d'infraction émis pour et au nom de la Municipalité de Notre-Dame-du-Laus en vertu de la réglementation sur les systèmes d'alarme de ladite municipalité ;

Il est proposé par Sylvie St-Louis, appuyé par Julie Sylvestre et résolu à l'unanimité que le conseil autorise Me Pierre-Alexandre Brière, Me Marie-Claire Côté et Me David Couturier de la firme Dunton Rainville, à signer et autoriser les constats d'infraction émis relativement à la réglementation sur les systèmes d'alarme pour et au nom de la Municipalité de Notre-Dame-du-Laas faisant partie de la Cour municipale de la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE.

319-11-2020

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE MONT-LAURIER – CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2021

ATTENDU que la Fondation du Centre hospitalier de Mont-Laurier dessert le Centre hospitalier de Mont-Laurier, le CHSLD Ste-Anne, les CLSC de Mont-Laurier et de Notre-Dame-du-Laas;

ATTENDU que la mission de la Fondation du Centre hospitalier est d'amasser des fonds afin de doter les établissements de santé d'équipements médicaux qui répondent aux besoins de la population;

ATTENDU que l'objectif de la Fondation est d'offrir des soins de qualité à la population de la région, de développer de nouveaux services et par le fait même d'attirer des médecins en région et de favoriser leur rétention;

ATTENDU que toute la population du territoire bénéficiera à un moment ou un autre des services des centres de santé.

ATTENDU que la Fondation du Centre hospitalier de Mont-Laurier demande aux municipalités de donner annuellement la somme de 1 \$ par citoyen afin que la Fondation puisse poursuivre sa mission et ainsi permettre d'être soignés dans notre région;

ATTENDU que la Municipalité de Notre-Dame-du-Laas a déjà versé un montant de 600 \$ à la Fondation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par François Monière, appuyé par Étienne St-Louis et unanimement résolu qu'un montant supplémentaire de 1 020 \$ soit versé à la Fondation du Centre hospitalier de Mont-Laurier, représentant la somme annuelle de 1 \$ par citoyen.

ADOPTÉE.

320-11-2020

PROGRAMMATION TECQ 2021 – DÉPÔT

ATTENDU que la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

ATTENDU que la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Sylvestre, appuyé Sylvie St-Louis et résolu à l'unanimité que :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

- La Municipalité s’engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l’aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- La Municipalité approuve le contenu et autorise l’envoi au ministère des Affaires municipales et de l’Habitation de la programmation de travaux n°1 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l’Habitation;
- La Municipalité s’engage à atteindre le seuil minimal d’immobilisations qui lui est imposé pour l’ensemble des cinq années du programme;
- La Municipalité s’engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l’Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution;
- La Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux n° 1 ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

ADOPTÉE.

321-11-2020

ÉNERGIE ET RESSOURCES NATURELLES – SIGNATURE BAIL

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par François Monière

et résolu à l’unanimité que Mme Christine Gonthier-Gignac, directrice générale, soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité de Notre-Dame-du-Laus, le bail avec Énergie et Ressources naturelles à des fins d’utilité publique soit, enclos fermé pour bacs à ordures ménagères et recyclage situé dans le canton McGill, secteur Lac-Serpent.

ADOPTÉE.

322-11-2020

PG SOLUTIONS – FACTURES 2021

Proposé par François Monière
appuyé par Julie Sylvestre

et résolu à l’unanimité de renouveler le contrat d’entretien et soutien des applications avec PG Solutions pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021, au montant total de 18 694 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE.

323-11-2020

CLUB AMICO – DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER

Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par Julie Sylvestre

et résolu à l’unanimité qu’un montant de 4 000 \$ soit versé au club Auto-Neige Amico à titre de soutien financier suite à des dépenses encourues afin d’améliorer les sentiers de motoneiges.

ADOPTÉE.

324-11-2020

POLYVALENTE SAINT-JOSEPH – BOURSES ÉTUDES 2020=2021

Proposé par François Monière
appuyé par Étienne St-Louis
et résolu à l'unanimité qu'un
montant de 500 \$ soit versé à la Polyvalente Saint-Joseph de Mont-Laurier à titre
de bourse d'étude 2020-2021.

De plus, que les responsables soient informés que la Municipalité désire réserver
cette bourse aux élèves de Notre-Dame-du-Laus.

ADOPTÉE.

325-11-2020

FONDATION MARTIN-PAQUETTE- DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER

Proposé par Julie Sylvestre
appuyé par Sylvie St-Louis
et résolu à l'unanimité de ne pas
donner suite à la demande de soutien à la Fondation Martin-Paquette.

ADOPTÉE.

BIBLIOTHÈQUE

326-11-2020

EMBAUCHE – RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE

ATTENDU que le conseil a procédé à l'appel de candidature pour combler le poste
de « Préposé à la bibliothèque », poste temps plein régulier;

ATTENDU que, suite à la mise en candidature, Mme Sylvie Huneault répondait
aux exigences demandées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par François Monière, appuyé par Étienne
St-Louis et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de Mme Sylvie
Huneault à titre de « Préposée à la bibliothèque » poste temps plein régulier et
ce, aux conditions déjà établies à la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

327-11-2020

EMBAUCHE – INSPECTEUR ADJOINT

ATTENDU qu'à sa résolution 270-09-2020 la Municipalité a procédé à l'appel de
candidature afin de combler le poste d'inspecteur en urbanisme adjoint, poste
temps plein régulier;

ATTENDU que, suite à la mise en candidature, M. Mikaël St-Louis, répondait aux
exigences demandées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie St-Louis, appuyé par Julie Sylvestre
et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de M. Mikael St-Louis à titre
d'inspecteur en urbanisme adjoint poste temps plein régulier et ce, aux
conditions déjà établies à la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE.

328-11-2020

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE # 2020-0911

ATTENDU que M. Stéphane Deguire a demandé d'accorder une dérogation mineure à la grille V2-04 du règlement 08-07-2000 relatif au zonage;

ATTENDU que cette demande de dérogation vise un empiètement de 90 cm sur la marge de recul latérale gauche réduisant ainsi cette marge de recul à 6,10 mètres devant normalement être à 7 mètres pour un agrandissement du bâtiment principal et du garage attenant;

ATTENDU que le Comité consultatif d'urbanisme a traité la demande;

ATTENDU que cette dérogation mineure, si elle est acceptée, ne porte pas atteinte aux propriétés avoisinantes;

ATTENDU que le conseil municipal a pris connaissance de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé Étienne St-Louis, appuyé par Julie Sylvestre et résolu à l'unanimité d'accorder à M. Stéphane Deguire, une dérogation mineure au règlement 08-07-2000 relatif au zonage et d'accepter de réduire à 6,10 mètres la marge de recul latérale gauche devant normalement être à 7 mètres.

ADOPTÉE.

329-11-2020

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE # 2020-0913

ATTENDU que Mme Camille Tremblay Létourneau a demandé d'accorder une dérogation mineure à l'article 3.2.3 du règlement 07-07-2000 relatif aux conditions d'émission des permis;

ATTENDU que ce terrain n'est pas desservi par une rue privée ou publique mais par un droit de passage notarié;

ATTENDU que cette demande de dérogation mineure vise la construction d'un bâtiment principal;

ATTENDU que le Comité consultatif d'urbanisme a traité la demande;

ATTENDU que cette dérogation mineure, si elle est acceptée, ne porte pas atteinte aux propriétés avoisinantes;

ATTENDU que le conseil municipal a pris connaissance de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé Julie Sylvestre, appuyé par Sylvie St-Louis et résolu à l'unanimité d'accorder à Mme Camille Tremblay Létourneau, une dérogation mineure au règlement 07-07-2000 relatif aux conditions d'émission des permis pour la construction d'un bâtiment principal n'étant pas desservi par une rue privée ou publique.

ADOPTÉE.

330-11-2020

PLAN DE CADASTRE DE FRANÇOIS GAUTHIER, ARP. GÉO. MINUTE 9238

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par François Monière

et résolu à l'unanimité que le plan de cadastre préparé par François Gauthier, arp. géo. minute 9238, soit accepté.

ADOPTÉE.

331-11-2020

OCTROI DE CONTRAT – ÉTUDES DE FAISABILITÉ AQUEDOC ET ÉGOUT

Proposé par François Monière
appuyé par Sylvie St-Louis
et résolu à l'unanimité
d'octroyer un contrat à Équipe Laurence visant la réalisation d'une étude de faisabilité pour l'implantation de réseaux d'aqueduc et d'égout pour desservir le périmètre urbain de la municipalité au montant de 14 395 \$.

ADOPTÉE.

332-11-2020

OCTROI DE CONTRAT – PROJET ÉCOCENTRE

Proposé par Julie Sylvestre
appuyé par Sylvie St-Louis
et résolu à l'unanimité
d'octroyer un contrat à Équipe Laurence pour le projet d'aménagement d'un écocentre sur le territoire de Notre-Dame-du-Laus, au montant de 20 850 \$.

ADOPTÉE.

VOIRIE MUNICIPALE

333-11-2020

OCTROI DE CONTRAT – ACHAT D'UN CAMION DE SERVICE

CONSIDÉRANT que la Municipalité a procédé à un appel d'offres pour la fourniture d'un camion de service ½ tonne;

CONSIDÉRANT que, suite à l'appel d'offre, la Municipalité a reçu trois soumissions, soit Gérard Hubert Automobile Ltée, Buckingham Chevrolet et Automont Chevrolet Buick GMC Ltée;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions reçues le 16 octobre 2020 et après analyse, il a été déterminé que Gérard Hubert Automobile, ayant soumis un montant de quarante-quatre mille cinq cent dollars (44 500 \$) plus les taxes applicables, est conforme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Étienne St-Louis, appuyé par François Monière et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat pour la fourniture d'un camion ½ tonne à Gérard Hubert Automobile Ltée pour un montant quarante-quatre mille cinq cent dollars (44 500 \$) plus les taxes applicables;

QUE la directrice générale, Mme Christine Gonthier-Gignac, soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité de Notre-Dame-du-Laus, tous les documents utiles et nécessaires à l'octroi du contrat.

ADOPTÉE.

334-11-2020

EMBAUCHE – MÉCANICIEN - REMPLACEMENT

ATTENDU que le conseil a procédé à l'appel de candidature afin de remplacer le mécanicien temporairement pour une période de 4 à 6 mois;

ATTENDU que, suite à la mise en candidature, M. Mathieu Binette, répondait aux exigences demandées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Étienne St-Louis, appuyé par Sylvie St-Louis et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de M. Mathieu Binette à titre de mécanicien, pour un remplacement temporaire de 4 à 6 mois et ce, aux conditions déjà établies à la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE.

INCENDIE

LOISIRS ET CULTURE

335-11-2020

PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS - DÉPÔT DE PROJET ET AUTORISATION DE SIGNATURE

Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par François Monière
et résolu à l'unanimité
d'autoriser Mme Claudine St-Louis, directrice du service des loisirs et de la culture, à déposer un projet dans le cadre du programme Nouveaux Horizons.

De plus, que Mme St-Louis, soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité, tous les documents en lien avec ce projet.

ADOPTÉE.

336-11-2020

COVID 19 - UTILISATION DES SALLES ET DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

Proposé par Julie Sylvestre
appuyé par Étienne St-Louis
et résolu à l'unanimité
d'autoriser la directrice du service des loisirs et de la culture, à rouvrir les salles et infrastructures municipales pour la tenue de certaines activités.

ADOPTÉE.

337-11-2020

ACHAT D'ÉQUIPEMENT

Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par Julie Sylvestre
et résolu à l'unanimité
d'autoriser la directrice du service des loisirs et de la culture à faire l'acquisition des équipements suivants :

- COVID 19 – Fusils désinfection pour salle..... 1 450 \$ + tx
- Confection de nappes en tissus – tables rondes 800 \$ + tx
- Vaisselle pour 200 personnes 1 600 \$ + tx

ADOPTÉE.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

338-11-2020

TOURISME HAUTES-LAURENTIDES – CARTES ÉTÉ 2021

ATTENDU QUE la municipalité est déjà membre du Guide touristique des Hautes Laurentides;

ATTENDU QUE le guide et carte touristiques des Hautes-Laurentides est un outil profitable pour la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par François Monière et appuyé par Étienne St-Louis et résolu à l'unanimité d'occuper le même espace publicitaire que l'an dernier dans la prochaine édition du Guide et carte touristiques des Hautes Laurentides au coût de 1 995 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE.

VARIA

339-11-2020

CPPB – APPUI POUR LE DÉPÔT DE PROJETS - PSSPA

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par François Monière

et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de la Municipalité de Notre-Dame-du-Laus appuie la Corporation du Parc du Poisson Blanc (CPPB) dans le cadre de son projet « Réfection des sentiers de randonnée pédestre et en raquettes de la montagne du Fort – volet 2 » afin que la CPPB puisse bénéficier de l'aide financière du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PSSPA).

De plus, que le conseil municipal de la Municipalité de Notre-Dame-du-Laus s'engage à conclure une entente de service avec la Corporation du Parc du Poisson Blanc dans le cadre du projet mise à niveau des sentiers de randonnée pédestre et de raquettes de la montagne du Fort afin que ces sentiers soient accessibles à l'ensemble de la population.

Que le Conseil municipal de la Municipalité de Notre-Dame-du-Laus s'engage à appuyer financièrement pour un montant de 10 000\$ le projet de la CPPB dans le cadre du PSSPA du MEES.

ADOPTÉE.

340-11-2020

DATES – TENUE DES BINGO 2020-2021

Proposé par Julie Sylvestre
appuyé par Sylvie St-Louis

et résolu à l'unanimité que le cercle des Filles d'Isabelle de Notre-Dame-du-Laus, soit autorisé à utiliser la salle du centre des loisirs pour tenir leurs bingos aux dates suivantes :

- | | | |
|--------------------------|-------------------------|-----------------------|
| - 01 et 15 décembre 2020 | - 06 et 20 avril 2021 | - 03 et 17 août 2021 |
| - 05 et 19 janvier 2021 | - 04 et 18 mai 2021 | - 07 et 21 sept. 2021 |
| - 02 et 16 février 2021 | - 01 et 15 juin 2021 | - 05 et 19 oct. 2021 |
| - 02 et 16 mars 2021 | - 06 et 20 juillet 2021 | - 02 et 16 nov. 2021 |

De plus, les normes de la santé publique en vigueur doivent être respectées.

ADOPTÉE.

341-11-2020

PLANS D'ARCHITECTURE

Proposé par François Monière
appuyé par Sylvie St-Louis

et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de services préparée par la firme PLA architectes pour l'élaboration des plans et devis pour le projet d'agrandissement des bureaux municipaux au montant de 4 800 \$.

De plus, que Mme Christine Gonthier—Gignac, directrice générale, soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'entente de service.

ADOPTÉE.

QUESTIONS DU PUBLIC

342-11-2020

SUIVI – CHATS ERRANTS

Proposé par Julie Sylvestre
appuyé par François Monière
et résolu à l'unanimité que le
conseil fasse les vérifications nécessaires pour donner suite à une plainte pour
chats errants, déposée au bureau de la directrice générale.
ADOPTÉE.

343-11-2020

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par François Monière
et résolu à l'unanimité que la
présente séance soit levée. Il est 20 h 35.
ADOPTÉE.

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-LAUS, P.Q.

Par
maire

Par
sec.-trés./dir. gén.

Je, Stéphane Roy, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Stéphane Roy
Maire